;

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

DELIBERATION n° 2021-84

relative à l'élection des membres étudiants au Conseil documentaire du Service Commun de la Documentation (SCD)

Point inscrit à l'ordre du jour n° 11

Conseil d'administration du 09 septembre 2021

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3, D. 714-28 à 40 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;
Vu les Statuts du Service commun de documentation ;
Vu le règlement intérieur du Conseil documentaire du Service commun de documentation, notamment l'article 1 ;
Considérant que les trois membres du collège des étudiants de l'Université représentés au Conseil documentaire du SCD sont désignés par leurs représentants au Conseil d'administration de l'Université ;

Après en avoir délibéré, les représentants du collège des Usagers du Conseil d'administration ont élu **les trois membres du collège des étudiants de l'Université pour leur représenter au Conseil documentaire du SCD** :

Etudiants	
Liste UNEF et associations étudiantes	Ketty GRONDIN Marina DIJOUX
Liste Bouge ton Campus avec la FER	Esli HOAREAU

Résultat du vote						
Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés du **collège des Usagers** au moment du vote :				6		
N'ayant pas pris part au vote				0		
Nombre de voix	pour	5	contre	0	abstention(s)	1

Fait à Saint-Denis le **06 octobre 2021**
Le Président de l'Université de La Réunion

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION DAJI

Professeur Frédéric MIRANVILLE

Transmis à la Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités, le 13 OCT. 2021

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le 13 OCT. 2021